



**Master première année  
« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la  
formation »**

Parcours « Service et commercialisation »

# **LES TROUBLES LIÉS À L'APPRENTISSAGE**

Présenté par :

**Raphaëlle ANTONICELLI**



Nom et prénom : ..... Date de la soutenance : .....

<b>TITRE</b>	
<b>DIRECTEUR DE RECHERCHE</b>	

**ÉVALUATION DOCUMENT (FOND) /14**

<b>Qualité des sources :</b> <i>Intérêt – qualité – quantité – variété</i>	
<b>Esprit critique :</b> <i>Prise de recul – confrontation des sources</i>	
<b>Clarté de la démonstration :</b> <i>Plan – Problématique</i>	

**ÉVALUATION DOCUMENT (FORME) /6**

<b>Forme :</b> <i>Mise en page – polices – orthotypographie</i>	
<b>Expression :</b> <i>Clarté – Orthographe – Transition</i>	
<b>Bibliographie :</b> <i>Respect des normes</i>	

<b>Atteinte des objectifs</b>					
<b>Évaluation globale</b>	TS	S	I	TI	Note :

**MEMBRES DU JURY**

<b>Nom</b>			
<b>Signature</b>			

## **Remerciements**

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Gérony, professeur de didactique à l'Espe de Toulouse et tuteur pour son suivi et ses conseils tout au long de l'élaboration de cette note de synthèse.

Je remercie par ailleurs, tous les enseignants de l'Espe pour m'avoir guidé dans mes recherches et conseillé.

Enfin, je remercie Monsieur Cinotti, concernant les cours d'informatique me permettant la mise en forme de la note de synthèse.

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 1 Processus liés à l'apprentissage .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 1 Qu'est-ce qu'apprendre ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Chapitre 2 L'apprentissage hors école et à l'école .....</b>	<b>9</b>
<b>Chapitre 3 Les styles d'apprentissage .....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 2 Les différents troubles liés à l'apprentissage, apports théoriques et institutionnels .....</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre 1 Comprendre les troubles cognitifs spécifiques.....</b>	<b>14</b>
<b>Chapitre 2 Les acteurs concernés et pistes d'intégration .....</b>	<b>17</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>21</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 23</b>	
<b>Table des matières.....</b>	<b>24</b>

## Introduction

LES TROUBLES de l'apprentissage sont nombreux et se déclinent sous plusieurs formes. Ces troubles font l'objet d'études et sont constamment remis au cœur de l'actualité par le biais de dispositifs développés. Le but étant d'intégrer ces élèves et de leur permettre une égalité des chances quant à la réussite scolaire. Selon l'institut national de la santé et de la recherche médicale ces troubles se présentent sur de nombreux élèves, entre 5 % et 15 % selon les recensements.

Résultant d'un parcours atypique en hôtellerie-restauration, il m'est arrivé de me questionner face à un niveau hétérogène lié à des facteurs différents. Cependant, aucun dispositif n'était mis en œuvre et l'avancement du programme se faisait de façon homogène que cela soit pour les élèves avec des facilités ou les élèves en difficulté.

Depuis, des programmes individualisés ont été mis en place. C'est pourquoi je me suis orientée vers un sujet à la fois d'actualité et, étroitement lié à une difficulté rencontrée en classe de lycée professionnel. A noter la présence de ces troubles dans tous milieux socioculturels confondus, favorisés ou non.

De ce fait, il s'agira de comprendre le processus lié à l'apprentissage. Pour cela je définirai le terme apprendre. Puis, cette note de synthèse aura pour but d'étayer et de définir ces nombreux troubles. Elle présentera un bilan et états des lieux de ce sujet. Ceci s'appuiera sur une dimension institutionnelle et théorique.

Enfin, je conclurai sur une question de départ concernant le mémoire de l'année prochaine. Elève en classe de MEEF 1, une problématique découlera des recherches effectuées tout en intégrant une dimension liée à l'hôtellerie restauration.

Grâce aux différents ouvrages lus et les apports institutionnels liés, cette note de synthèse répondra aux questions suivantes : Que signifie « troubles liés à l'apprentissage » ? Quels dispositifs ont été mis en place pour faciliter l'intégration de ces élèves ? Sur quels supports institutionnels peut-on se baser

## **PARTIE 1      Processus liés à l'apprentissage**

**D**ANS un premier temps, cette partie étayera des différentes notions liées à l'apprentissage. L'objectif étant de commencer par une définition au sens large. Puis, plus précisément, elle se focalisera sur les processus d'apprentissage. Dans un second temps, elle abordera les différents styles principaux liés à l'apprentissage.

## **Chapitre 1 Qu'est-ce qu'apprendre ?**

Il existe un certain nombre de définitions concernant l'acte d'apprendre. Cependant, deux théories d'apprentissage souvent opposées. Ceci dit, elles sont souvent présentées comme diamétralement complémentaires. Cette partie présentera donc le comportementalisme et l'apprentissage cognitiviste.

### **1. Le behavioriste autrement dit le comportementalisme :**

Initialement évoqué par JOHN B. WATSON, dans un article en 1913, cette théorie de l'apprentissage a beaucoup été développée par SKINNER (1953). Ses travaux ont connu des répercussions dans de nombreuses sphères éducatives. Sa théorie se base sur trois grands principes clefs :

- a) L'apprentissage est basé sur l'acquisition d'expérience formatant le comportement. Certes la plupart des comportements sont instinctifs mais d'autres sont liés à l'acquisition d'expériences et par ce biais, de l'apprentissage.
- b) L'apprentissage est une forme d'adaptation au sein de l'environnement. L'environnement n'est pas stable, ainsi l'apprentissage passe par une forme d'accoutumance. L'apprentissage est de ce fait, modulé en fonction de l'environnement.
- c) Il est possible de découvrir des lois d'apprentissage grâce à des expériences vécues plusieurs fois, par essais et par erreurs.

Les travaux de SKINNER ont été critiqués et remis en question.



Son expérimentation et sa théorie a davantage été basée sur les animaux, principalement sur des rats et des pigeons. Le reproche lui a été fait de vouloir réduire l'être humain à ce qu'il a en commun avec les animaux (RICHELLE, 1977, p. 7).

## 2. L'apprentissage cognitiviste

Développé par PIAGET (1964) en réponse au behaviorisme, l'apprentissage cognitif, notamment le constructivisme base l'apprentissage de l'individu sur le non verbal.

Grâce aux capacités cognitives de chacun, l'individu est capable de comprendre son environnement et ce qui l'entoure afin de s'adapter à une situation. Ainsi une personne face à un problème pourra mobiliser ses capacités cognitives, assimiler de nouveaux éléments pour s'accommoder au mieux face aux contraintes (Cf. Annexe A - Piaget et le constructivisme, p23).

Ces deux définitions sont bien distinctes et à la fois complémentaires. Apprendre résulte d'une modification adaptative du comportement successivement à l'interaction entre la personne et son environnement.

## Chapitre 2 L'apprentissage hors école et à l'école

Lors des recherches effectuées sur le processus de l'apprentissage, plusieurs pistes sont développées. La plupart se rejoignent sur les notions d'éducation scolaire et extrascolaire. JACOBI (2005) et l'Unesco<sup>1</sup> dans le domaine de l'éducation, développent les notions d'éducation formelle et non formelle. A travers ces recherches, deux concepts d'apprentissage sont souvent mis en avant, l'apprentissage implicite et l'apprentissage explicite.

### 1. L'apprentissage implicite

Pour PERRUCHET (1988, p.96), il existe deux types de processus d'apprentissage, l'implicite et l'explicite.

---

<sup>1</sup> L'Unesco. *L'éducation non formelle* [en ligne].

Disponible sur <http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001001/100125F.pdf>. (Consulté le 10-04-2015).

En ce qui concerne l'apprentissage implicite, il est basé sur les compétences acquises de façon spontanée, sans l'aide d'une tierce personne développant un programme d'instruction.

L'apprentissage implicite se caractérise par l'acquisition de compétence, sans effort ni intention particulière de la part de l'apprenant

En d'autres termes, l'apprenant acquière des savoirs sans en avoir conscience, de la même façon que l'on a appris à marcher, à parler. Selon RONDAL (2011, p. 76) les apprentissages implicites sont détachés de toute forme de prise de conscience. L'apprentissage explicite contrairement à l'implicite est coûteux pour l'apprenant.

## 2. L'apprentissage explicite

Selon TRICOT, (2012) le terme apprentissage par instruction est à privilégier pour évoquer l'apprentissage explicite. Il correspond aux situations d'apprentissage mises en œuvre afin de pallier les difficultés rencontrées lors des apprentissages implicites. Il s'agit, grâce à l'apprentissage par instruction de combler des lacunes. Pour cet apprentissage, l'enseignant joue un rôle majeur. Le mode d'instruction est organisé, planifié et l'apprentissage doit être volontaire et conscient.

Ainsi, les apprentissages implicites et explicites (par instruction) sont deux processus actifs et constructifs. Les compétences acquises antérieurement exercent un rôle indispensable dans tout processus d'apprentissage puisque l'acquisition de savoirs est principalement cumulative.

Ces deux types d'apprentissage sont généraux et fondamentaux particulièrement pour l'apprentissage explicite. Au sein de ces types d'apprentissage, il existe ce que l'on appelle différents styles d'apprentissage. En d'autres termes, chaque individu a une façon différente d'aborder chaque situation. Ainsi chaque individu à sa manière d'apprendre et de traiter l'information.

## Chapitre 3 Les styles d'apprentissage

### 1. Définition

Le dictionnaire *Robert* (auteurs collectifs, 2014) définit un style comme « une façon particulière d'agir et de se comporter ».

Par extension, pour BESSAC (2013, p. 35) le style d'apprentissage d'un élève est la façon préférentielle d'aborder et de résoudre un problème.

Les définitions sont nombreuses, CHEVRIER *et al.* (2000), après en avoir dressé une liste exhaustive, ont résumé les caractéristiques communes de chacune.

Les styles d'apprentissage renvoient

« À des manières caractéristiques d'agir, à des prépositions ou à des préférences qui concernent des contextes d'enseignement et d'apprentissage. A des processus de traitement d'informations et à des caractéristiques de la personnalité »<sup>2</sup>.

En résumé, le style d'apprentissage serait lié à la représentation que l'apprenant se fait de lui-même et, à la représentation qu'il se fait d'un contexte d'apprentissage défini<sup>3</sup>

### 2. Les différents styles d'apprentissage :

En 1956 BRUNER est un pionnier de la psychologie de l'éducation. Il publie une première étude<sup>4</sup> basé sur les stratégies mentales de la pensée. En découle deux premiers types d'enseignement, l'exposition où l'élève est auditeur et l'hypothétique avec une coopération entre l'élève et l'enseignant. Ceci étant, d'après CHARTIER (2003), professeur à l'université de Montréal, la théorie de KOLB reste la plus largement utilisée et diffusée. En effet, pour KOLB, théoricien de l'éducation, la situation d'apprentissage passe par la découverte et l'expérience (1984, p. 25). Elle est fondée sur un cycle d'apprentissage passant par quatre phases consécutives : l'expérience, l'observation, la conceptualisation et la mise en application.

---

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> L'étude pensée, en 1956

Pour lui, tout apprenant passe par ces phases tout en privilégiant l'une d'elle. KOLB évaluera ces préférences grâce à un questionnaire positionnant l'apprenant sur deux axes :

- actif/réflexif ;
- concret/abstrait.

De ces réponses au questionnaire, KOLB définira quatre portraits d'apprenants différents :

- a) Les divergents (concret-réflexif) désirant comprendre, observer. Ce type d'apprenant est imaginatif et aspire à des activités novatrices. L'élève est altruiste, s'intéresse aux autres et est sensible aux émotions.
- b) Les convergents (abstrait-actif) mettant en œuvre les travaux pratiques. Ils appliquent ce qu'on leur demande, résolvent les problèmes et prennent des décisions.
- c) Les accommodateurs (concret-actif) se caractérisant par la manipulation. Ils exécutent les tâches particulièrement manuelles et résolvent les problèmes par essais et expériences plutôt que par logique.
- d) Les assimileurs (abstrait-réflexif) élaborant des théories. Ces apprenants réorganisent de façon logique les informations traitées. Ils sont davantage intéressés par les concepts théoriques que la pratique.

La théorie de KOLB a largement été critiquée notamment par ORLY-LOUIS (1995 p. 326). Cette dernière lui reproche une abstraction totale de tout aspect social dans le processus d'apprentissage et considère la théorie trop superficielle et générale.

Cependant, les recherches de KOLB ont contribué à l'étude des styles d'apprentissage. Ses recherches ont permis de reconnaître chaque individu comme différent concernant le processus d'apprentissage. Admettre qu'il existe plusieurs styles d'apprentissage implique qu'il existe une pédagogie différenciée pour chacun.

**PARTIE 2**      **Les différents troubles liés à  
l'apprentissage, apports théoriques  
et institutionnels**

**L**ORS de ces recherches, j'ai constaté qu'il existait différents types de troubles liés à l'apprentissage. Pour cette partie, seulement les troubles cognitifs spécifiques seront développés, autrement dit les troubles déclarés comme occasionnant les difficultés scolaires. Il s'agira d'établir un état des lieux et de définir ces différents troubles afin de comprendre davantage ces pathologies et ces enfants dit à besoins spécifiques.

Par ailleurs, cette partie présentera les divers textes réglementaires mettant en place des dispositifs adéquats permettant aux enfants de pouvoir s'intégrer au mieux tout au long de leurs scolarités.

## **Chapitre 1 Comprendre les troubles cognitifs spécifiques.**

Selon l'institut de la santé et de la recherche médicale<sup>5</sup>, les troubles de l'apprentissage comprennent :

- les troubles de lecture, autrement dit la dyslexie ;
- les troubles de l'écriture autrement appelés dyspraxie ;
- les troubles des activités numériques, autrement dit la dyscalculie ;
- les troubles du langage oral, c'est-à-dire la dysphasie ;
- les troubles de l'attention.

Ces troubles sont fréquemment liés. En effet, près de 40 % des enfants concernés par ces troubles, présentent en réalité plusieurs troubles liés. En d'autres termes, un élève présentant un problème de dysphasie aura 50 % de risque d'être sujet à la dyslexie.

### **1. Définition**

#### **1.1. La dyslexie**

D'origine neurologique, la dyslexie intervient dans le processus d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe chez un enfant d'intelligence normale.

---

<sup>5</sup> L'Inserm. *Trouble des apprentissages : les troubles « dys »* [en ligne]. Disponible sur <http://www.inserm.fr/thematiques/neurosciences-sciences-cognitives-neurologie-psychiatrie/dossiers-d-information/troubles-des-apprentissages-les-troubles-dys>. (Consulté le 04-05-2015).

Selon le *Larousse Médical* (auteur collectif, 2012), 8 à 10 % des enfants sont atteints de la dyslexie. Les causes actuelles de la dyslexie peuvent être d'origine génétique, soit acquise suite à un accident cérébral<sup>6</sup>.

### **1.2. La dyspraxie**

Désignée sous l'appellation trouble de l'acquisition des coordinations, la dyspraxie concerne 3 à 6 % des enfants<sup>7</sup>. Les élèves atteints de dyspraxie ont des difficultés à coordonner leurs gestes et ne peuvent développer des habilités motrices pour exécuter des mouvements volontaires. Selon l'Inserm, la dyspraxie est souvent associée à la dysgraphie. Autrement dit, ces enfants présentent souvent des troubles de l'écriture se traduisant par des lettres mal formées et des espaces non respectés.

### **1.3. La dyscalculie**

Les élèves atteints de dyscalculie ont des difficultés à quantifier et présentent des troubles lors de l'apprentissage du calcul. En France, les enfants atteints de dyscalculie représentent 3 %. Ces élèves ont du mal à acquérir un automatisme concernant les tables de multiplication. Les causes de ce trouble restent méconnues, ces enfants ne présentant pas de lésions neurologiques décelables selon le *Larousse Médical* (2012).

### **1.4. La dysphasie**

Selon l'Inserm, les enfants atteints de dysphasie ont les modalités du langage altérées. Le langage spontané est réduit et le vocabulaire est simple et rudimentaire, la plupart du temps difficile à comprendre en raison de troubles phonétiques associés. La dysphasie peut être diagnostiquée à 3 ans. Environ 3 % de la population présenterait ce trouble.

### **1.5. Les troubles de l'attention**

Ces troubles sont souvent appelés TDA/H, troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité. Selon le *dictionnaire pratique des troubles de l'apprentissage*, ce trouble se manifeste par trois symptômes : inattention, impulsivité et hyperactivité. Ces manifestations se font relativement tôt, dès l'âge de 3 ans et dans tous les cas avant 7 ans. Les enfants présentant ce trouble seraient environ de 5 %.

---

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

## 2. Texte réglementaire concernant les troubles

Afin d'aider au diagnostic de ces troubles et d'intégrer au mieux les enfants atteints de trouble, le gouvernement a mis en place un certain nombre de dispositifs. Le premier en date a réellement invoqué l'intégration de ces élèves date de 2002. En suivra plusieurs étayés ci-dessous.

### 2.1. Bulletin officiel n°6 du 7 février 2002<sup>8</sup>

Ce bulletin est intitulé : mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit. Ce texte fait d'abord appel à la vigilance du corps enseignant, des parents et professionnel. Il établit une définition des troubles spécifiques du langage oral et écrit. Par ailleurs ce bulletin fixe des objectifs pour un plan d'actions. Il comprend la connaissance et la compréhension des troubles, l'assurance dans la continuité des parcours scolaires et les pistes de réponses possibles au niveau départemental ou régional.

### 2.2. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005<sup>9</sup>

Cette loi prévoit dans son article 16, intégré au code de l'éducation par l'article L. 311-3-1, qu'à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement, propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative.

### 2.3. La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République<sup>10</sup>

Dans son article 6, la loi du 8 juillet 2013 prévoit des actions de préventions concernant la santé des élèves

---

<sup>8</sup> Bulletin officiel. *Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit* [En ligne].

Disponible <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/6/encart.htm>. (Consulté le 22-12-2014).

<sup>9</sup> Éducation nationale. *Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école* [En ligne]. Disponible sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm/>. (Consulté le 22-12-2014).

<sup>10</sup> Code de l'éducation. *Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République* [En ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/Z5xl4l>. (Consulté le 22-12-2014).



Ces actions font à présent partie des missions de l'éducation nationale. Elles ont pour but de favoriser notamment la réussite scolaire et de réduire les inégalités en matière de santé. Au cours de la sixième, un dépistage est devenu obligatoire concernant les troubles des apprentissages. Une prise en charge et un suivi adapté sont mis en place suite à cette visite.

Dans l'article 46, Les écoles prévoient des aménagements particuliers et des actions de soutien au profit des élèves touchés par des troubles. Il met un point d'honneur à l'aide des élèves atteints de troubles du langage oral et/ou écrit, telle la dyslexie. Lorsque ces difficultés sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté.

#### **2.4. Décret relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves<sup>11</sup>**

Les élèves présentant des difficultés scolaires résultant d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé après avis du médecin de l'éducation. Les parents sont davantage associés au programme de réussite scolaire, l'enfant a un suivi particulier afin d'adapté sa progression aux besoins.

## **Chapitre 2 Les acteurs concernés et pistes d'intégration**

Ce chapitre fera un état des lieux des dispositifs et pistes mis en place permettant d'intégrer les enfants présentant des troubles cognitifs spécifiques. Il présentera par ailleurs les structures misent en place spécifiques.

### **1. Les pistes d'intégration**

De nombreux dispositifs ont été mis en place visant à pallier les troubles cognitifs spécifiques. L'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique en Belgique a publié en novembre 2012<sup>12</sup> un guide destiné aux enseignants, leur donnant des pistes pédagogiques afin d'intégrer les enfants atteints de troubles. Selon eux, les élèves concernés par ces pathologies ont, d'une manière générale, du mal à rester concentré.

---

<sup>11</sup> Code de l'éducation. *Décret relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves* [En ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/6wOdah>. (Consulté le 22-12-2014).

<sup>12</sup> Enseignement.be. *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage* [En ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/ba4d2e>. (Consulté le 22-12-2014).

Il est ainsi conseillé :

- a) D'apporter une attention particulière à l'élève (l'encadrer, le changer de place pour le rapprocher du bureau de l'enseignant, laisser sur son bureau uniquement ce qui est nécessaire, établir un contact visuel fréquent, vérification de la bonne tenue de son cahier et agenda), donner les consignes à l'oral.
- b) Avoir un matériel pédagogique adapté (utiliser les TICE comme le TBI et autres supports visuels) avec lequel on favorise le dynamisme de l'élève. Utiliser une méthode expérimentale pour rendre l'enseignement ludique. Le stylo numérique semble assez probant concernant les élèves dyslexiques.
- c) Il est primordial de privilégier la qualité à la quantité de travail, valoriser régulièrement les efforts de l'élève.

## 2. Les acteurs concernés et dispositifs :

Les dispositifs sont nombreux, et les acteurs multiples. Esén (école supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) à dresser en février 2015 une liste non exhaustive des acteurs participants à l'intégration des enfants sujets aux troubles<sup>13</sup>.

### 2.1. Au niveau de l'adaptation de l'offre éducative

On retrouve les RASED, réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficulté, ont pour objectif de prévenir les diverses difficultés rencontrées pour les élèves du premier degré.

Au niveau des collèges, pour les élèves présentant de graves difficultés des classes SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel), ont été mises en place. Elles permettent de dispenser des enseignements professionnels et davantage manuels pour les élèves ne pouvant plus suivre un cycle ordinaire. Les CDOEA, commissions départementales d'orientation de l'enseignement adapté, sont chargées d'orienter l'élève dans ce type de section.

---

<sup>13</sup> Esén. *Assurer l'accueil et la scolarisation de tous les jeunes en EPLE* [En ligne]. Disponible sur <http://goo.gl/yK8N9i>. (Consulté le 22-12-2014).

A noter qu'il existe aussi des EREA, établissements régionaux d'enseignement adapté. Il s'agit du même type de section avec possibilité de vivre en internat.

## **2.2. Au niveau de l'inclusion/l'intégration**

En ce qui concerne les allophones, nouvellement arrivés en France, ils sont dans l'obligation d'intégrer un cursus scolaire s'ils ont entre 6 et 16 ans. Ainsi, un conseiller d'orientation ou personne qualifiée évalue chaque élève afin d'estimer si il est nécessaire d'intégrer l'élève dans une unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A). Si cela n'est pas nécessaire, l'élève intègre de suite une classe ordinaire sans dispositif d'accueil spécialisé.

Pour les élèves en situation de handicap, notamment sujets aux troubles cognitifs, des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) permettent d'accueillir des petits effectifs en milieu scolaire ordinaire et leur donnent la possibilité d'apprentissages davantage diversifiés. A noter qu'il existe des ULIS en lycée technologique et lycée

## **2.3. Entre inter-institutionnelle**

Le PPS, projet personnalisé de scolarisation, il est mis en place à la demande de la famille. Ce dernier est élaboré par la maison départementale du handicap (MDPH) en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire afin d'évaluer les besoins de l'élève. Il prendra compte de ses souhaits afin d'adapter un programme adéquat. Il a pour but d'assurer un accompagnement attentif et régulier.

A noter la MDPH a été créé en 2005, par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 prend part de toutes décisions à caractères médicales. Elle est sollicitée à chaque demande de programme spécifique : PPS, ULIS, SEGPA...

Le PAI, projet d'accueil individualisé, est élaboré avec le médecin scolaire, les parents et le chef d'établissement. Ce dispositif est mis en place pour les élèves non éligibles au PPS. Ces conditions de scolarité restent ordinaires hormis les aménagements prévus dans le PPS.

L'objectif de cette partie a été d'étayer les diverses pistes d'intégration tant à l'initiative du professeur qu'à l'échelle nationale.

## LES TROUBLES LIÉS À L'APPRENTISSAGE

En effet, différentes lois ont été mis en place depuis de nombreuses années afin d'aider les parents à surmonter les problèmes de troubles cognitifs chez leurs enfants.

Les professeurs, de leur côté, ont su aussi élaborer des méthodes pédagogiques adaptées pour qu'un enfant atteint de troubles puisse apprendre dans les meilleures conditions.

## Conclusion

CETTE note de synthèse nous a permis de comprendre davantage la signification des troubles cognitifs. Suivant l'inserm, 15 % des élèves scolarisés peuvent être touchés de troubles, en d'autres termes un élève par classe. Tous les enseignants sont ainsi susceptibles de rencontrer ce type de trouble au cours de leurs carrières.

A la suite de ces recherches notamment sur la seconde partie de cette note de synthèse, il est facile de constater qu'il est abordable de mettre certains dispositifs en place au sein d'une salle de classe.

Pour l'année prochaine, dans l'éventualité où j'ai l'opportunité d'enseigner, l'enjeu sera la mise en pratique d'un programme adapté afin de répondre au mieux aux besoins des élèves, à leurs capacités d'avancement. Il s'agira d'aider les enfants présentant des troubles à s'intégrer davantage particulièrement en hôtellerie restauration. Par ailleurs, je chercherai à trouver des pistes de réflexion et de raisonnement sur le terrain pour enseigner.

Le mémoire à réaliser au cours de l'année à venir sera ainsi le point de départ pour ce travail à réaliser. Je passerai ainsi d'un constat actuel à la question suivante : « Comment enseigner avec des élèves présentant des troubles de l'apprentissage dans le secteur de l'hôtellerie restauration ? ».

## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

BESSAC Jérôme. *Troubles des apprentissages. Dictionnaire pratique*. Paris : Tom Pousse, juin 2013, 393 p.

JACOBI Daniel. *Les sciences communiquées aux enfants : travail d'édition et d'éducation non formelle*. Grenoble : Presse universitaire de Grenoble, 2005, 160 p.

KOLB David. *Experimental learning: experience as the source of learning development*. Financial time, 1983, 288 p.

ORLY-LOUIS Isabelle. Les styles d'apprentissage : des concepts aux mesures. *Année Psychologique*, 1995, 342 p.

PERRUCHET Pierre. *Les automatismes cognitifs*. Bruxelles, Mardaga, 1988. 196 p.

PIAGET Jean. 1964. Six études de psychologie, Paris, Éditions Gonthier.

RICHELLE Marc. *B. F. Skinner ou le péril béhavioriste*. Bruxelles, Mardaga, 1977, 262 p.

RONDAL Jean Adolphe. *L'apprentissage implicite du langage : son objet, sa nature et son contexte*. Bruxelles, Mardaga, 2011. 108 p.

SKINNER Burrhus Frederic. *Science et comportement humain*. Paris : In press, 2011, 400 p.

TRICOT André. *Comment concevoir un enseignement*. Paris : De Boeck, 2012, 180 p.

### **Article dans une revue académique**

CHEVRIER Jacques., FORTIN Gilles., LEBLANC Raymond., *et al.* Problématique de la nature du style d'apprentissage. *Éducation et Francophonie revue scientifique virtuelle*, Printemps 2000, n°28.

### **Article académique en ligne**

CHARTIER Daniel. Les Styles d'apprentissage : entre flou conceptuel et intérêt pratique. *Revue Savoirs*, 2003/2 n°2, p. 7-28 [En ligne]. Disponible sur <http://www.cairn.info>. (Consulté le 20-12-2014).

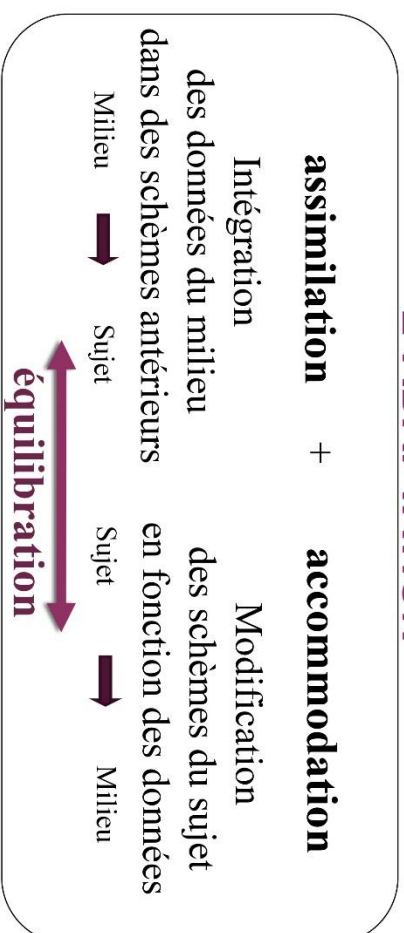
## Annexe

Annexe A - Piaget et le constructivisme<sup>14</sup>

### THÉORIES COGNITIVES

#### Piaget (1896-1980) et le constructivisme

#### L'ADAPTATION



La connaissance ne se transmet pas verbalement, elle doit être nécessairement **construite** et reconstruite par celui qui apprend. Elle se construit grâce au processus d'équilibration des structures cognitives, en réponse aux sollicitations et aux contraintes de l'environnement.

UE81\_CÉLINE COMBES\_2014-2015

<sup>14</sup> COMBES Céline. *Processus d'apprentissage*. Cours de Master 1 MEEFHR, ESPE, 31, université de Toulouse II, 2015.

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 1 Processus liés à l'apprentissage .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 1 Qu'est-ce qu'apprendre ?.....</b>	<b>8</b>
1. Le behavioriste autrement dit le comportementalisme :.....	8
2. L'apprentissage cognitiviste .....	9
<b>Chapitre 2 L'apprentissage hors école et à l'école .....</b>	<b>9</b>
1. L'apprentissage implicite.....	9
2. L'apprentissage explicite .....	10
<b>Chapitre 3 Les styles d'apprentissage .....</b>	<b>11</b>
1. Définition .....	11
2. Les différents styles d'apprentissage : .....	11
<b>PARTIE 2 Les différents troubles liés à l'apprentissage, apports théoriques et institutionnels .....</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre 1 Comprendre les troubles cognitifs spécifiques.....</b>	<b>14</b>
1. Définition .....	14
1.1. La dyslexie .....	14
1.2. La dyspraxie .....	15
1.3. La dyscalculie .....	15
1.4. La dysphasie .....	15
1.5. Les troubles de l'attention .....	15
2. Texte réglementaire concernant les troubles .....	16
2.1. Bulletin officiel n°6 du 7 février 2002 .....	16
2.2. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 .....	16
2.3. La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.....	16
2.4. Décret relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves .....	17
<b>Chapitre 2 Les acteurs concernés et pistes d'intégration .....</b>	<b>17</b>
1. Les pistes d'intégration .....	17
2. Les acteurs concernés et dispositifs : .....	18
2.1. Au niveau de l'adaptation de l'offre éducative .....	18
2.2. Au niveau de l'inclusion/l'intégration.....	19
	24



2.3. Entre inter-institutionnelle .....	19
<b>Conclusion.....</b>	<b>21</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe 23</b>	
<b>Table des matières.....</b>	<b>24</b>

**Résumé :**

Le processus de l'apprentissage chez l'enfant a toujours été un sujet sensible et difficile à comprendre puisqu'il est assez complexe et hétérogène. Nous pouvons retrouver deux notions, diamétralement opposées mais complémentaires sur certains points concernant les processus d'apprentissage. Cette note de synthèse présente dans un premier temps une définition au sens large du terme « apprentissage ». À partir de définitions concises et précises, deux concepts liés à l'acquisition de compétences sont étayés, l'implicite et l'explicite. Il s'agit de comprendre comment chaque individu traite l'information en revenant sur les différents styles d'apprentissage. Dans un second temps, cette note de synthèse vise avant tout à définir les principaux troubles cognitifs et les troubles des apprentissages. Elle introduit les différentes manières de les aborder pour un enseignant et particulièrement en hôtellerie restauration. Cette note finit par présenter les divers acteurs concernés et les dispositifs existants aujourd'hui.

**Mots clés :** Dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie, troubles de l'attention, troubles cognitifs, apprentissage, pédagogie.

**Summary :**

The process of learning about children has always been a sensitive and difficult subject to understand because it is quite complex and heterogeneous. We can find two concepts diametrically opposite but complementary on some points regarding the learning process. This brief presents at first a broad definition of the term "learning". From concise and precise definition, two concepts related to the acquisition of expertise are substantiated, the implicit and the explicit. This is how individual processes information by returning to the different learning styles. Secondly, the executive summary is primarily intended to define the main cognitive disorders and learning disabilities. It introduces the different ways of teaching, especially in catering school. The note ended by presenting the various stakeholders and existing devices nowadays.

**Keywords :** Dyslexia, dyspraxia, dyscalculia, dysphasia, disorders of attention, Cognitive disorders, learning, teaching.